

Les trajectoires de femmes victimes de violences conjugales : l'accès au terrain, les différents profils des participantes et les différentes formes de violence

Frédéric Ouellet, Professeur à l'École de criminologie, Université de Montréal

Introduction

La lutte contre les violences conjugales constitue une préoccupation internationale. L'efficacité de cette lutte repose sur la qualité de nos connaissances sur le phénomène, lesquelles influencent nos perceptions et orientent nos interventions. Au Canada comme dans d'autres pays, les données qui sont à la source de ces connaissances présentent différentes lacunes qui nuisent à l'élaboration d'un portrait fidèle de la situation et ne permettent pas d'examiner l'efficacité des actions entreprises contre les violences conjugales. Plus spécifiquement, les données disponibles pour étudier cette problématique sociale ne nous permettent pas d'apprécier la dynamique de ces violences à travers le temps, bien que les victimes de violences conjugales soient à risque que les incidents violents se reproduisent dans le temps (Piquero, 2005¹; 2006²). Aussi, en dépit du fait que la violence conjugale n'est pas un phénomène rare (Johnson, 2008³), on connaît encore peu la dynamique derrière ces actes violents.

Les trajectoires de femmes victimes de violence conjugale est le projet novateur présenté dans ce chapitre. Il vise à aborder certaines limites des études sur la violence conjugale. Le contexte judiciaire et empirique canadien en matière de violence conjugale sera brièvement abordé en guise d'introduction. Il s'ensuivra une description du projet, de ses particularités méthodologiques ainsi que des données préliminaires des trajectoires des femmes y ayant participé.

Le contexte judiciaire canadien/qubécois

Au Canada, c'est le gouvernement fédéral qui a le pouvoir constitutionnel d'adopter des lois relatives au droit pénal et à la procédure pénale. Le Code criminel s'applique donc à l'ensemble des Canadiens. Il importe toutefois de préciser que bien que la plupart des formes de violence conjugale soient des

¹ Piquero, A.R., R. Brame, J. Fagan & T.E. Moffitt (2005). Assessing the Offending Activity of Criminal Domestic Violence Suspects: Offense Specialization, Escalation, and De-Escalation Evidence from the Spouse Assault Replication Program. Washington, D.C.: National Institute of Justice.

² Piquero, A.R., R. Brame, J. Fagan & T.E. Moffitt (2006). Assessing the Offending Activity of Criminal Domestic Violence Suspects: Offense Specialization, Escalation, and De-Escalation Evidence from the Spouse Assault Replication Program. *Public Health Reports*, 121: 409-418.

³ Johnson, M.P. (2008). *A Typology of Domestic violence: intimate terrorism, violent resistance and situational couple violence*. Boston: Northeastern University Press.

crimes, le Code criminel ne prévoit pas spécifiquement d'infraction de violence conjugale. Néanmoins, des dispositions ont été adoptées pour dénoncer le caractère préoccupant de ce type d'infraction. Notamment, les situations où l'infraction est perpétrée contre un conjoint (marié ou non) sont considérées comme des « circonstances aggravantes » aux fins de détermination de la peine et limitent le recours aux peines d'emprisonnement avec sursis. La gamme d'évènements survenant en contexte conjugal susceptible de mener à des accusations criminelles est vaste. Il peut s'agir d'infractions relatives à la violence physique et sexuelle (p. ex. : les voies de fait, l'homicide, les agressions sexuelles), de certaines formes de violence psychologique (p. ex. : le harcèlement criminel, la profération de menaces) et d'exploitation financière (p. ex. : le vol, l'extorsion).

Bien que le pouvoir d'adopter des lois relatives au droit pénal et à la procédure pénale appartienne au fédéral, les gouvernements provinciaux du Canada ont, quant à eux, le devoir de poursuivre en justice les auteurs de la plupart des infractions au Code criminel. Les cours criminelles des provinces ont notamment pour mandat de gérer les accusations criminelles en contexte conjugal et possèdent un certain pouvoir décisionnel. Par exemple, ce sont dans les cours criminelles que se décident le relâchement ou la détention d'un accusé, l'imposition de conditions de libération ou des interdictions de contact.

Les provinces et les territoires sont aussi habilités à élaborer des lois en matière civile en guise de complément au Code criminel. Ces lois peuvent notamment servir à assurer une plus grande protection aux victimes (p. ex., les ordonnances d'interdit de contact entre l'agresseur et sa victime). La Politique d'intervention en matière de violence conjugale, adoptée par le gouvernement du Québec en 1986 et renouvelée en 1995, est un exemple de ce genre d'initiative. Elle avait comme objectif d'accroître la judiciarisation des violences commises en contexte conjugal, en favorisant l'arrestation et l'accusation criminelle des conjoints violents, mais aussi de sensibiliser davantage les policiers à la violence conjugale. Concrètement, cette politique a profondément modifié les pratiques policières d'enregistrement des infractions de violence entre conjoints, dans la mesure où son adoption s'est traduite par la judiciarisation systématique des cas signalés à la police (Québec, 1995¹). Boivin et

¹ Québec (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Secrétariat à la condition féminine, Ministère de l'Éducation, Ministère de la Justice, Ministère de la Sécurité publique et Secrétariat à la famille.

Ouellet (2013¹) soulignent que la Politique a notamment permis de mieux documenter les infractions de violence conjugale signalées à la police, les données policières offrant ainsi un portrait plus réaliste du phénomène de la violence conjugale.

Les données canadiennes pour étudier la violence conjugale

Deux sources d'information sont généralement utilisées pour décrire le phénomène de la violence conjugale au Canada : les données officielles des autorités policières, judiciaires et pénales ; et les sondages de victimisation généraux et spécifiques. Les deux sources d'information offrent toutefois des données très différentes.

Les données policières représentent l'ensemble des infractions criminelles enregistrées par un service de police canadien au cours d'une année donnée. Elles sont centralisées à l'aide du programme de Déclaration uniforme de la criminalité (DUC), sous la gouverne du Centre canadien de la statistique juridique, un sous-organisme de Statistiques Canada. Les données policières permettent d'examiner les tendances des infractions commises en contexte conjugal au fil du temps, mais aussi d'observer certains paramètres ainsi que les circonstances de ces crimes. Par exemple, l'étude de Ouellet et de ses collègues (2016²) s'est intéressée à prédire la gravité des incidents criminels qui impliquent des conjoints actuels ou passés à partir des événements enregistrés par un service de police d'une grande ville de la province du Québec. Les données reflètent l'ensemble des événements criminels entre conjoints actuels ou passés qui sont survenus sur le territoire métropolitain à l'étude entre 2000 et 2009, ce qui correspond à 52 149 infractions. Les résultats de cette étude montrent l'influence probante du type et du statut de la relation et des caractéristiques de la victime, de l'agresseur et du quartier. Les résultats mettant particulièrement en évidence l'effet des antécédents criminels (autres que violence conjugale) et de la répétition des violences : pour une même victime, à chaque nouvelle victimisation en contexte conjugal, il devient plus probable que l'incident soit grave. Les crimes commis par les proches n'étant souvent pas dénoncés (Gartner et Macmillan, 1995³), il est évident que les statistiques policières sous-estiment considérablement le nombre d'événements et qu'elles sont probablement un sous-échantillon des événements plus graves. Par exemple, il a été démontré que les données policières

¹ Boivin, R., & Ouellet, F. (2013). La Politique d'intervention en matière de violence conjugale, dix-huit ans plus tard : Évaluation de l'impact sur le système judiciaire québécois. *Service social*, 59 (2), 51-64.

² Ouellet, F., Paré, P.-P., Boivin, R. & Leclerc, C. (2016). The Impact of Known Criminals on the Proportion and Seriousness of Intimate Partner Violence Incidents. *International Criminal Justice Review*, 26, 5-20.

³ Gartner, R. et Macmillan, R. (1995). The effect of victim-offender relationship on reporting crimes of violence against women. *Canadian Journal of Criminology*, 37, 393-429.

surreprésentaient un « type » précis de violence conjugale, c'est-à-dire les cas où une femme est victime de la violence unilatérale d'un homme (pour une revue de la littérature, voir : Kimmel, 2002¹ ; Johnson et Ferraro, 2004²).

Les sondages de victimisation contrent une des limites des données policières dans la mesure où ils se fondent sur les expériences de victimisation d'un échantillon de répondants, que ces expériences aient été ou non signalées à la police. Cette distinction est importante puisque les victimisations ne résultent pas toujours d'une infraction criminelle, et que moins du tiers des victimisations est signalé à la police par la victime (Perreault et Brennan, 2009³). Le sondage de victimisation le plus important produit au Canada est le cycle 23 de l'Enquête sociale générale (ESG). Il s'agit d'une enquête transversale à participation volontaire qui recueille des données sur la victimisation criminelle au sein de la population canadienne âgée de 15 ans et plus. Son but est de mieux comprendre comment les Canadiens perçoivent le crime et le fonctionnement du système de justice ainsi que leurs expériences de victimisation. Aussi, on peut relever de l'échantillon les déclarations des participants qui se disent victimes d'actes criminels afin de les étudier séparément.

Comme le soulignent Ouellet et Cousineau (2014⁴), les sondages de victimisation peuvent être utiles pour estimer la prévalence de la violence conjugale, mais aussi pour identifier les facteurs qui permettent de détecter des victimes qui ne sont pas comptabilisées dans les données policières. L'étude réalisée par ces mêmes chercheurs, basée sur ESG de 2009, avait justement pour objectif de déterminer l'influence qu'exercent au Québec les caractéristiques des femmes, des conjoints et de la relation, sur les probabilités que celles-ci soient victimes de violence conjugale. L'étude parvient à trois constats. Premièrement, la prévalence de la violence psychologique dans cet échantillon populationnel est de 10,3 %, et la prévalence de la violence physique et sexuelle de 2,8 %. Deuxièmement, les résultats montrent que la violence conjugale est un phénomène complexe qui nécessite une approche

¹ Kimmel, M.S. (2002). "Gender Symmetry" in *Domestic Violence: A Substantive and Methodological Research Review. Violence Against Women*, 8, 1332-1363.

² Johnson, M.P. et K.J. Ferraro (2004). Research on Domestic Violence in the 1990s: Making Distinctions. *Journal of Marriage and the Family*, 62, 948-963.

³ Perreault, S. et S. Brennan (2010). La victimisation criminelle au Canada 2009. *Juristat*, 30 (2), produit no 85-002 au catalogue de Statistique Canada. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2010002/article/11340-fra.htm#a26>] (Consulté le 5 octobre 2012).

⁴ Ouellet, F. & Cousineau M.-M. (2014). Les femmes victimes de violence conjugale au Québec : examen du profil des victimes, des agresseurs et du contexte. Dans Maryse Rinfret-Raynor, É. Lesieux, M.-M. Cousineau, S. Gauthier et E. Harper (Dir.), *Violence envers les femmes : réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.

multidimensionnelle ; on doit prendre en compte non seulement le profil des victimes et des agresseurs, mais aussi celui de la relation. Troisièmement, une minorité des femmes victimes rapportent leur victimisation aux autorités. En dépit de ces résultats, les auteurs identifient certaines limites à l'utilisation d'un tel sondage. Par exemple, l'ESG constitue un sondage de victimisation général. En raison de cette nature générale, cette enquête ne donne pas accès à plusieurs de ces facteurs de risque spécifique à la violence conjugale. Par ailleurs, l'utilisation d'un échantillon populationnel contraint aussi l'utilisation de certains renseignements en raison de leur faible occurrence (p. ex. le signalement aux autorités, la violence physique et sexuelle, la consommation de drogues, l'appartenance à une minorité ethnique, etc.), ce qui empêche l'utilisation de ces caractéristiques dans la prédiction des probabilités de victimisation. Finalement, le caractère impersonnel de ce sondage téléphonique suggère que ces données sous-estiment elles aussi le nombre de victimes de violence conjugale au Canada.

Comme il a été possible de le constater, ces deux sources de données possèdent des limites qui ont déjà été documentées, mais chacune apporte aussi son lot de connaissances qui n'existent pas en dehors d'elles (Ouellet et Cousineau, 2014). Plus spécifiquement, les grandes enquêtes de victimisation ont montré que seule une petite partie de la violence conjugale est signalée aux autorités et ont tenté d'éclairer ces situations qui ne sont pas déclarées aux autorités. Les données policières offrent, quant à elles, une perspective macroscopique du phénomène qui permet de réaliser l'ampleur, la gravité et la variété de la violence en contexte conjugal. Cependant, ces deux types de données sous-estiment l'ampleur réelle de ce phénomène et informent peu sur la dynamique de la violence domestique.

Les lacunes de la littérature sur la violence conjugale

Les études qui se sont intéressées à différents aspects de la violence conjugale présentent un certain nombre de lacunes. Bien que les chercheurs proviennent d'un large éventail de disciplines, le cumul des connaissances ne permet pas de combler ces lacunes. D'abord, les recherches ont omis de prendre en compte les différences temporelles : elles ne tiennent pas compte du fait que la violence conjugale s'inscrit dans une séquence d'évènements (c.-à-d. une trajectoire), qu'elle varie à travers le temps et le contexte de vie de la victime. Loin d'être une réalité stable, la violence conjugale peut prendre différentes formes (elle peut évoluer dans le temps, s'aggraver, s'atténuer, s'intensifier, etc.). Ensuite, les recherches ont souvent porté sur la présence de la violence conjugale, sans jamais s'attarder à ses

différentes manifestations ou dimensions. Cattaneo et Goodman (2005¹) soulignent par exemple que l'on connaît bien peu les facteurs qui expliquent la *revictimisation* ou encore la gravité des sévices subis. Enfin, alors que l'étude des « points tournants » est devenue une tradition dans l'étude des trajectoires de délinquants persistants, on a peu cherché à comprendre l'influence du contexte ou des évènements de vie pour les victimes. L'ensemble de ces problèmes fait en sorte que l'on connaît finalement bien mal les trajectoires de victimisation et les facteurs qui les influencent. Pourtant, plusieurs éléments sont susceptibles d'influencer ces trajectoires. Il est possible que des caractéristiques individuelles (sexe, âge, éducation, antécédents criminels, etc.) autant que des circonstances de vie (grossesse, déménagement, arrestation du conjoint violent, etc.) modulent la dynamique des violences conjugales et ses dimensions. De plus, on ne peut écarter la possibilité que certains évènements aient plus d'impact dans certains contextes. Or, les recherches jusqu'à ce jour ne nous autorisent pas à vérifier de telles conclusions. Cette réalité est d'autant plus réelle au Canada où la nature actuelle des données (sondages de victimisation ou données policières) ne se prête pas à l'examen des trajectoires de victimisation (Ouellet et Cousineau, 2014).

Présentation du projet de recherche

Le projet *Les trajectoires de femmes victimes de violence conjugale*, qui est présenté ici, s'est façonné au fil des expériences de recherche². L'utilisation antérieure des deux sources de données officielles ainsi qu'une recension des écrits sur la violence conjugale en ont fortement influencé l'élaboration. Il vise à répondre à certaines lacunes des connaissances sur la violence conjugale en s'intéressant aux trajectoires individuelles de victimisation afin d'étudier la dynamique de la violence conjugale à travers le temps. Il a été subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada dans le cadre du programme Développement savoir.

Ce projet est novateur puisqu'il intègre différentes dimensions de la violence conjugale (la durée, la fréquence, la gravité, etc.) plutôt que de s'intéresser à la seule présence du phénomène, et cherche à expliquer ces dimensions à la fois par des facteurs statiques et dynamiques (facteurs rarement mis à contribution dans les études sur la violence conjugale). Sa méthodologie permet un nouveau regard sur le phénomène des violences conjugales (nouveaux échantillons et utilisation de la méthode des calendriers d'histoire de vie, méthode qui n'a jamais été appliquée aux victimes). Aussi, le cadre

¹ Cattaneo, L. B., & Goodman, L. A. (2005). Risk factors for reabuse in intimate partner violence a cross-disciplinary critical review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 6, 141-175.

² Plus particulièrement, Ouellet et Cousineau (2014) et Ouellet et coll. (2016).

théorique qui le soutient a été développé dans l'étude des carrières criminelles, mais n'a jamais été appliqué aux trajectoires de victimisation.

Le devis de recherche permet d'étudier la dynamique de la victimisation : il vise à identifier le cycle de la victimisation ; à vérifier si l'implication, les choix et les décisions de la victime dans les actes violents ont une incidence sur la dynamique de la violence conjugale (dans plusieurs cas, la violence est mutuelle ou réciproque, voire Johnson 2008¹) ; et à évaluer l'impact de certaines mesures (p. ex., l'arrestation du conjoint violent) ou de divers services (p. ex., les maisons d'hébergement) destinés aux victimes de violence conjugale. De manière plus pratique, ces connaissances pourraient permettre la mise en place de solutions adaptées aux besoins des victimes de violence conjugale (p. ex. en fonction du type de violences auxquelles elles font face et du contexte qui entoure leur victimisation).

Dans le passé, la dynamique de la violence conjugale a été examinée essentiellement par le biais de méthodes qualitatives (Eisikovits & Winstok, 2001²; Feld & Straus, 1989³; Winstok, 2008⁴). Le projet présenté ici s'inspire de ces études et propose une perspective nouvelle sur cette question. Il propose de reconstruire avec chaque victime les séquences de violence conjugale (et les événements qui les ont accompagnées), permettant ainsi l'étude de la dynamique de la violence conjugale dans son contexte et à travers le temps. La stratégie déployée dans cette recherche donne ainsi accès à des détails que les données officielles ou les sondages de victimisations ne présentent pas. L'objectif général de ce projet étant de comprendre les trajectoires de victimes de violence conjugale, certains objectifs sont plus spécifiques :

- 1) Vérifier s'il existe différentes formes de trajectoires de victimisation (certaines qui commenceraient tôt et seraient éphémères, d'autres qui auraient une forte intensité et qui perdureraient, certaines où les violences seraient mutuelles, etc.) ;
- 2) Identifier les facteurs qui influencent les trajectoires et leurs différentes dimensions (caractéristiques statiques et dynamiques) ;

¹ Johnson, M.P. (2008). *A Typology of Domestic violence: intimate terrorism, violent resistance and situational couple violence*. Boston: Northeastern University Press.

² Eisikovits, Z. & Z. Winstok (2001). Overdrawing and Balancing Accounts: The Contribution of Past Events to the Escalation Process from the Batterer's Perspective. *Violence Against Women*, 7: 5-21.

³ Straus, M.A. (1999). The Controversy over Domestic Violence by Women A Methodological, Theoretical, and Sociology of Science Analysis. In X.B. Arriaga & S. Oskamp (Eds). *Violence in Intimate Relationships*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

⁴ Winstok, Z. (2008). Conflict escalation to violence and escalation of violent conflicts. *Children and Youth Services Review*, 30: 297-310.

- 3) Comprendre les décisions des victimes (p. ex. s'armer, porter plainte, se présenter en maison d'hébergement, faire une thérapie, demander de l'aide à des proches, ou ne rien faire).

Méthodologie

Pour répondre aux différents objectifs du projet, il était planifié de sonder 100 victimes de violence conjugale à l'aide d'un questionnaire administré en face à face d'une durée approximative de trois heures. À ce jour, 55 femmes ont été rencontrées. Le recrutement et la collecte de données se poursuivront jusqu'en décembre 2016. Le questionnaire vise à reconstruire avec chaque femme sa trajectoire de victimisation, principalement à l'aide de la méthode des calendriers d'histoire de vie. Cette méthode permet de situer cette trajectoire dans le contexte de vie de chaque femme, de reconstruire la dynamique derrière les victimisations.

L'instrument de collecte

Le questionnaire comporte plusieurs sections permettant de dresser un portrait complet de la victimisation, notamment :

- 1) Les caractéristiques individuelles et sociodémographiques de la victime, de son entourage et de son/ses agresseurs ;
- 2) La délinquance et la victimisation générale commise et subie au cours de la vie ;
- 3) Les attitudes des victimes (p. ex. sur la violence, l'attribution de la responsabilité, le sentiment de sécurité ou encore les forces de l'ordre) ;
- 4) L'historique des violences au cours de la vie (intensité, durée, source de la violence) et des événements majeurs (séparation, divorce, décès d'un proche, séparation, etc.) ;
- 5) Le calendrier d'histoire de vie des trois dernières années.

Le calendrier d'histoire de vie constitue la partie centrale du questionnaire et permet d'amasser de l'information sur plusieurs sujets : lieu de résidence, circonstances de vie (divorces, naissances, tentatives de suicide), expérience de victimisation, problèmes (de santé, financiers, familiaux, conjugaux, etc.), situation professionnelle et économique, épisodes de violence conjugale (fréquence, type, gravité, réactions de la victime et motifs, endroit, instigateur, etc.), capital social (amis, famille, etc.), consommation (alcool, drogues, médicaments, etc.), services reçus (psychologue, psychiatre, intervenant, maison d'hébergement, etc.).

La méthode des calendriers d'histoire de vie sert à recueillir de l'information pour chacun des mois de la période à l'étude et a été développée dans le cadre de recherches longitudinales pour enregistrer les événements centraux qui se produisent dans une trajectoire de vie. Cette méthode a fait ses preuves dans l'étude des carrières criminelles (Ahn, Blumstein et Schervish, 1990¹ ; Bradburn, Lance et Shevell, 1987²; Caspi et coll., 1996³ ; Griffin et Armstrong, 2003⁴ ; Horney et Marshall, 1991⁵ ; Horney et coll., 1995⁶ ; MacKenzie et Li, 2002⁷ ; Ouellet, 2012⁸ ; Ouellet et Tremblay, 2014⁹ ; Uggen et Thompson, 2003¹⁰). Elle permet non seulement d'améliorer la qualité des données rétrospectives, notamment par la synchronisation des événements, mais elle rend aussi compte de la séquence des événements et des changements susceptibles de survenir (Freedman et coll., 1988¹¹). L'étude de Fischer et coll. (1989) indique que les victimes et les témoins d'actes criminels donnent davantage de précision sur leur expérience lorsqu'ils sont soumis à une méthode qui vise à reconstruire le contexte et les circonstances qui entourent le crime. La structure de collecte de données à l'aide de cette méthode est adaptée à la structure de la mémoire autobiographique des participants (Belli, 1998¹²). La méthode des calendriers d'histoire de vie peut s'appliquer dans le cadre d'entretiens structurés et s'efforce de reconstruire le contexte dans lequel les événements se sont passés. Plusieurs stratégies sont mises en place pour favoriser le rappel, par exemple l'emploi d'aides visuelles, l'organisation thématique des questions et la progression graduelle quant à la difficulté mnésique des questions et des thèmes

¹ Ahn, C.W., A. Blumstein & M. Schervish (1990). Estimation of Arrest Careers Using Hierarchical Stochastic Models. *Journal of Quantitative Criminology*, 6, 131-152.

² Bradburn, N.M., L.J. Rips & S.K. Shevell (1987). Answering Autobiographical Questions: The Impact of Memory and Inference on Surveys. *Science*, 236, 157-161.

³ Caspi, A., T.E. Moffitt, A. Thornton, D. Freedman, J.W. Amell, H. Harrington, J. Smeijers & P.A. Silva (1996). The life-history calendar: A research and clinical assessment method for collecting retrospective event history data. *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, 6, 101-114.

⁴ Griffin, M.L. & G.S. Armstrong (2003). The Effect of Local Life Circumstances on Female Probationer's Offending. *Justice Quarterly*; 20 (2), 213-239.

⁵ Horney, J. & I. Marshall (1991). Measuring Lambda through Self-Reports. *Criminology*, 31, 471-495.

⁶ Horney J., D.W. Osgood & I.H. Marshall (1995). Criminal Carrers in the Short-Term: Intra-Individual Variability in Crime and its Relation to Local Life Circumstances. *American Sociological Review*, 60, 655-673.

⁷ MacKenzie, D. & S. Li (2002). The impact of formal and informal control on criminal careers of probationers. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 39, 243-276.

⁸ Ouellet, F. (2012). La dynamique des séquences de rechute chez des joueurs excessifs et des joueurs délinquants. *Criminologie*, 45(2), 51-85.

⁹ Ouellet, F. & P. Tremblay (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Canadian journal of criminology and criminal justice/Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 56(5), 527-562.

¹⁰ Uggen, C & M. Thompson (2003). The socioeconomic Determinants of Ill-Gotten Gains: Within-Person Changes in Drug Use and Illegal Earnings. *American Journal of Sociology*, 109 (1), 146-185.

¹¹ Freedman, D., A. Thornton, D. Camburn, D. Alwin & L. Young-DeMarco (1988). The Life History Calendar: A Technique for Collecting Retrospective Data. *Sociological Methodology*, 18, 37-68.

¹² Belli, R.F. (1998). The structure of autobiographical memory and the event history calendar: Potential improvements in the quality of retrospective reports in surveys. *Memory*, 6, 383-406.

(Freedman et coll., 1988 ; McPherson, Popielarz et Drobnic, 1992¹). On commence ainsi l'entretien avec les événements dont il est plus facile de se souvenir, pour ensuite aborder ceux dont le rappel est plus difficile. L'ensemble de ces stratégies vise à encourager la mémoire du sujet.

L'instrument utilisé pour mesurer la violence physique subie en contexte conjugal sur une base mensuelle s'inspire de la version révisée du *Conflict Tactics Scales* (CTS2) élaboré par Straus (1996²) et traduit par Lussier (1997³). Le CTS2 est généralement utilisé pour vérifier la dynamique de la violence conjugale à partir de certains comportements subis ou émis. L'instrument est constitué de cinq sous-échelles : la négociation, la violence psychologique, la violence physique, la violence sexuelle et les blessures. Chacune de ces sous-échelles contient des items portant sur la violence mineure ou sévère.

Le recrutement des participantes

Les données utilisées proviennent d'entretiens réalisés entre 2014 et 2015 auprès de 55 femmes victimes de violence conjugale. Les critères d'éligibilité à l'étude étaient :

- 1) Être une femme ;
- 2) Être âgée de 18 ans et plus ;
- 3) Avoir été victime d'au moins une forme de violence conjugale (violence économique, psychologique, physique et sexuelle) au cours des trois dernières années.

Les participantes ont été recommandées par plusieurs organismes : les maisons d'hébergement du Québec (n=30), les services d'aide aux victimes (n=11), les services correctionnels (n=3), les organismes communautaires (n=2) et les maisons de thérapie (n=2), et un échantillon issu de la population rejoint à l'aide d'affiches et de publicités (n=7). Cette stratégie permet de diversifier autant que possible les trajectoires de violence conjugale. Les entretiens ont été réalisés par deux intervieweuses formées sur les différentes thématiques de violences conjugales. Le lieu et le moment de la rencontre ont été établis afin d'accommoder la victime, et un bureau fermé situé à l'Université de Montréal était offert.

¹ McPherson, M., J. Miller, P. A. Popielarz & S. Drobnic (1992). Social Networks and Organizational Dynamics. *American Sociological Review* 57 (2), 153-170.

² Straus, M. A., Hamby, S., Boney-McCoy, S. & Sugarman, B. (1996). The revised conflict tactics scales (CTS2): Development and preliminary psychometric data. *Journal of family issues*. 17(3), 283-316.

³ Lussier, Y. (1997). *Questionnaire sur la résolution des conflits conjugaux*. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières.

Description des participantes, du contexte, de leur relation et de leur conjoint

Cette partie de ce chapitre vise à donner un portrait des femmes ayant participé à ce projet jusqu'à présent. Il est proposé d'examiner de plus près les caractéristiques individuelles, les antécédents familiaux et de victimisation, les caractéristiques des relations violentes et des conjoints, et les circonstances de vie des 55 participantes durant la période d'observation (36 mois). Une attention particulière est accordée dans cette analyse descriptive à la provenance de l'échantillon. Plus de la moitié des participantes (54,5%) ont été recrutées dans des maisons d'hébergements et il est possible que ces participantes soient différentes de celles recrutées dans d'autres milieux, la violence subie par ces femmes pouvant davantage correspondre à du terrorisme conjugal (violence subie et facteurs de risque plus importants).

Les caractéristiques individuelles

L'âge moyen des femmes rencontrées est de 35,8 ans. Dans cette étude, l'échantillon est peu scolarisé, près du tiers des participantes (27,3 %) n'ont pas terminé leurs études secondaires ; 12,7 % possèdent un diplôme d'études secondaires ; 40,0 % détiennent un diplôme d'études professionnel ou collégial ; 20,0 % ont complété un diplôme universitaire. La majorité des participantes sont d'origine canadienne (70,9 %) et ont grandi au Québec pour la majeure partie de leur existence. Près de 70% des femmes ont des enfants (en moyenne, les participantes ont 2 enfants). Un facteur de risque important de la violence conjugale est la présence d'un handicap : dans notre échantillon, la proportion de femmes qui rapportent un handicap psychologique ou physique est relativement élevée. Plus de la moitié des participantes (50,9%) affirment que leurs activités quotidiennes ont été limitées durant la période d'observation de manière permanente ou sporadique en raison d'un état psychologique, émotif ou mental. Les problèmes de santé physique ont aussi affecté (de manière permanente ou sporadique) les activités quotidiennes de plus du tiers des participantes (36,4%) durant la même période d'observation. Il importe également de souligner qu'un nombre important de femmes de cet échantillon (23,6%) rapportent des antécédents criminels à leur actif.

Tableau 1 : Statistiques descriptives des caractéristiques des femmes et différences quant à la source de recrutement.

Caractéristiques individuelles	(N=55)	M.H. (N=30)	Autres (N=25)	Sign.	
Âge	35,8 ans	38,1 ans	33,5 ans	n.s.	
Origine ethnique	Canadienne	70,9%	76,7%	64,0%	n.s.

Éducation	Aucun diplôme	27,3%	30,1%	24,0%	n.s.
	Secondaire	12,7%	13,3%	12,0%	
	Cégep/ext	40,0%	43,3%	36,0%	
	Université	20,0%	13,3%	28,0%	
Nombre d'enfants		1,82	2,1	1,4	n.s.
Handicap	Limitations psycho.	50,9%	53,3%	48,0%	n.s.
	Limitations physiques	36,4%	33,2%	40,0%	n.s.
Antécédents criminels		23,6%	6,7%	44,0%	p=0,01

Il y a peu de différence entre les femmes recrutées dans les maisons d'hébergement et celles recrutées dans d'autres sites. La seule différence significative concerne les antécédents criminels, la proportion des femmes recrutées ailleurs que dans les maisons d'hébergement étant significativement plus élevée (44% contre 6,7%).

Les antécédents familiaux et de victimisation

Les statistiques descriptives relatives aux antécédents familiaux et de victimisation montrent que bien des participantes recrutées sont issues de milieux difficiles marqués par la violence. Près de la moitié des participantes (49,1%) proviennent d'un milieu familial où des problèmes d'alcool ou de drogues sont signalés chez au moins un des parents. On remarque également chez les parents des participantes une proportion élevée de problèmes de santé mentale (29,1%) et d'antécédents judiciaires (22,2%). Les résultats descriptifs pour les antécédents de victimisation montrent que, pour la plupart des femmes de l'échantillon, la violence a commencé bien avant l'âge adulte. Durant l'enfance, la majorité de ces femmes ont été témoins (61,8%) et/ou victimes (63,6%) de violence psychologique et/ou physique par les parents/tuteurs. On se doit de rapporter que trois femmes sur quatre ont reconnu avoir été victimes d'au moins un acte criminel (autre que les crimes commis en contexte conjugal).

Tableau 2 : Statistiques descriptives des antécédents familiaux et de victimisation et différences quant à la source de recrutement.

Antécédents familiaux		(N=55)	M.H.	Autres	Sign.
Situation financière durant l'enfance	Sous la moyenne	34,0%	31,0%	37,5%	n.s.
	Dans la moyenne	50,9%	51,7%	50,0%	
	Supérieure à la moyenne	14,1%	17,2%	12,5%	

Divorce des parents durant l'enfance	50,9	42,9%	66,7%	n.s.
Problèmes d'alcool/drogues des parents	49,1%	53,3%	44,0%	n.s.
Problèmes de santé mentale des parents	29,1%	26,7%	32,0%	n.s.
Antécédents criminels des parents	22,2%	16,7%	32,0%	n.s.
Antécédents de victimisation				
Victime violence psychologique/physique par les parents/tuteurs durant l'enfance	61,8%	57,1%	70,0%	n.s.
Témoin de violence psychologique/physique entre les deux parents	63,6%	64,3%	60,0%	n.s.
Antécédent(s) de victimisation	76,4%	71,0%	83,3%	n.s.

En ce qui a trait aux antécédents familiaux et de victimisation, les analyses bivariées ne révèlent aucune différence significative entre les sites de recrutement.

Les caractéristiques des relations violentes et des conjoints

Cette partie vise à décrire les relations dans lesquelles les femmes de l'échantillon ont été impliquées durant la période d'observation, ce qui correspond 60 relations. Pour les relations ayant commencé avant la période d'observation, il était demandé de préciser la date du début de ladite relation. La moyenne des relations examinées est de 70,4 mois. En regard aux caractéristiques des conjoints, on constate qu'ils sont en moyenne plus âgés que les femmes rencontrées (38 ans contre 36 ans) et que durant la période d'observation la majorité des femmes a occupé un emploi légitime (63,7%).

L'instrument de collecte utilisé a permis de recueillir des informations sur les comportements déviants des conjoints. Il importe de préciser que ces informations sont reflet de la perception de la personne interrogée. Selon les femmes de l'échantillon, la grande majorité de ces conjoints (66,6%) avaient déjà été impliqués dans d'autres relations conjugales empreintes de violences. On relève que parmi les conjoints les proportions des divers comportements déviants sont élevées. Les conjoints examinés dans ces enquêtes sont majoritaires à posséder des antécédents criminels (56,7 %) (dont plusieurs pour des crimes qui n'ont pas été commis en contexte conjugal). Une forte proportion de ces conjoints a consommé des drogues dures (45,0%) et de l'alcool sur une base quotidienne (31,7%).

Tableau 3 : Statistiques descriptives des relations violentes et des conjoints et différences quant à la source de recrutement.

Caractéristiques de la relation	(N=60)	M.H.	Autres	Sign.
--	---------------	-------------	---------------	--------------

Durée de la relation	70,4 mois	70,2 mois	70,6 mois	n.s.
Caractéristiques des conjoints				
Âge	38 ans	42 ans	35 ans	p=0,03
Emploi	63,7%	63,6%	63,0%	n.s.
Antécédent (s) criminel (s)	56,7%	51,5%	63%	n.s.
Activité(s) criminelle(s) autre(s) que la violence conjugale	46,7%	33,3%	63,0%	p=0,02
Autre(s) relation(s) avec violence conjugale	66,6%	72,7%	59,7%	n.s.
Consommation quotidienne d'alcool	31,7%	36,4%	25,9%	n.s.
Consommation de drogue(s) dure(s)	45,0%	33,3%	50,7%	p=0,04

Les conjoints des femmes rencontrées en maison d'hébergement se démarquent par leur âge, leurs activités criminelles autres que la violence conjugale et par leur consommation de drogues dures. En comparaison aux conjoints des femmes recrutées dans d'autres sites, les conjoints des femmes des maisons d'hébergements sont significativement plus vieux, moins nombreux à avoir commis des crimes autres que de la violence conjugale et aussi moins nombreux à avoir consommé des drogues dures durant la période d'observation.

Les circonstances de vie

Les données descriptives présentées reflètent la prévalence de diverses circonstances à l'intérieur de la période d'observation de 36 mois (36 X 55 = 1980 mois d'observation). Les participantes rapportent avoir occupé un emploi près de 51% des mois observés. La majorité des participantes ont connu une période de rupture ou de divorce tout en continuant à avoir des contacts avec l'ex-conjoint (65 %). Les femmes rencontrées ont été en couple durant près de 60% mois et les épisodes de contact avec un ex-conjoint correspondent à près de 10% des mois observés. Les calendriers d'histoire de vie nous renseignent également sur les mois de cohabitation conjugale (50,7%), de grossesse (6,7%), de consommation de médicaments sous ordonnance (33,0%), d'alcool (44,2%) et de drogues dures (21,8%), les mois passés en thérapie (9,0%) ou en maison d'hébergement (5,0%) et les mois où l'on rapporte une tentative de suicide (0,3%). Ces informations qui varient à travers le temps renseignent sur le contexte dans lequel évoluaient les participantes et pourraient expliquer, du moins partiellement, l'occurrence et l'intensité des violences subies.

Tableau 4 : Statistiques descriptives des circonstances de vie durant la période d'observation et différences quant à la source de recrutement.

Les circonstances de vie	(N=1980)	M.H.	Autres	Sign.
Relation conjugale	59,5%	78,3%	54,4%	n.s.
Fréquentation ex-conjoint	9,6%	9,7%	9,1%	n.s.
Emploi (s)	49,2%	53,5%	44,0%	n.s.
Cohabitation conjugale	50,7%	51,8%	49,0%	n.s.
Grossesse(s)	6,7%	7,8%	5,4%	n.s.
Thérapie(s)	9,0%	9,7%	8,1%	n.s.
Maison(s) d'hébergement	5,0%	8,0%	1,0%	p=0,001
Tentative(s) de suicide	0,3%	0,00%	0,04%	n.s.
Consommation de médicaments	33,0%	22,6%	23,4%	n.s.
Consommation d'alcool	44,2%	41,7%	47,3%	n.s.
Consommation de drogues dures	21,8%	7,0%	37,4%	p=0,001

Deux différences existent entre les sites de recrutement. Les femmes référées par les maisons d'hébergement en comparaison aux femmes recrutées ailleurs avaient passé plus de mois en maison d'hébergement et avaient consommé moins fréquents des drogues dures durant les mois observés.

Description de la violence subie en contexte conjugal

Cette deuxième partie vise à décrire la violence conjugale subie durant la période d'observation. Trois dimensions de cette violence sont examinées : la prévalence, l'occurrence et l'intensité. La description de ces dimensions est divisée selon quatre formes de violence conjugale. Une attention est également accordée à la source de recrutement, pour les mêmes raisons énoncées plus haut, on pourrait s'attendre à ce que les femmes provenant des maisons d'hébergement aient subi davantage de violences en contexte conjugal.

La prévalence

La prévalence consiste à relever la proportion de femmes qui durant la période d'observation ont été victimes, à au moins une reprise, pour chacune des formes de violence conjugale. Les statistiques descriptives présentées dans le Tableau 5 montrent que la totalité des femmes de l'échantillon a subi de la violence psychologique durant la période d'observation. La deuxième forme de violence la plus

prévalente est la violence physique ; 81% des femmes ont subi ce type de violence. Bien que la prévalence de la violence économique et sexuelle soit moindre, il demeure que ces deux formes de violence ont été éprouvées par près de la majorité des femmes.

Tableau 5 : Statistiques descriptives de la prévalence de la violence conjugale et différences quant à la source de recrutement.

Formes de violence conjugale		M.H.	Autres	Sign.
Psychologique	100%	100%	100%	n.s.
Économique	60%	81%	33%	p=0,01
Physique	81%	70%	93%	p=0,01
Sexuelle	48%	55%	40%	n.s.

Les prévalences de la violence économique et physique sont significativement différentes selon le site de recrutement des participantes. Alors que la prévalence de la violence économique est plus élevée chez les femmes provenant des maisons d’hébergement, celle de la violence physique est quant à elle plus élevée chez les femmes recrutées dans d’autres milieux.

L’occurrence

Les analyses précédentes ont permis de déterminer si les femmes de l’échantillon avaient été victimes durant la période d’observation de quatre formes de violence. Reste à savoir si ces victimisations, lorsqu’à risque, se sont produits fréquemment ou s’il s’agit plutôt d’évènement isolé. Pour examiner l’occurrence des violences, seuls les mois où les victimes étaient à risque sont conservés dans les analyses. Autrement dit, ces analyses se concentrent exclusivement sur les mois où les femmes étaient en relation conjugale ou fréquentaient un ex-conjoint. Les statistiques descriptives présentées dans le Tableau 6 représentent l’occurrence des diverses manifestations violentes durant les mois de la période d’observation. Lorsqu’à risque, les femmes de l’échantillon ont subi de la violence psychologique dans 75,1% des mois examinés. Les violences économiques (38,3%) et physiques (29,2%) surviennent environ un mois sur trois, tandis que la violence sexuelle se produit dans 16,6% des mois. Ces résultats suggèrent que la violence subie, peu importe la forme, par les participantes est fréquente plutôt qu’épisodique.

Tableau 6 : Statistiques descriptives l’occurrence de la violence conjugale et différences quant à la source de recrutement.

Formes de violence conjugale		M.H.	Autres	Sign.
Psychologique	75,1%	77,04%	72,6%	n.s.
Économique	38,3%	50,2%	19,0%	p=0,01
Physique	29,2%	29,3%	29,1%	n.s.
Sexuelle	16,1%	18,4%	13,0%	n.s.

Les analyses bivariées révèlent une seule différence significative, lorsque victime de violence économique et à risque, les femmes des maisons d'hébergement en sont victimes en moyenne dans une plus grande proportion de mois (50,2% contre 19,0%).

L'intensité

Pour examiner l'intensité de la violence conjugale il est proposé d'observer celle-ci pour les femmes qui subissent cette forme de violence et durant les mois où au moins un acte rapporté. En ce qui a trait à la violence psychologique, il était demandé aux femmes, lorsqu'elles en étaient victimes, de déterminer l'intensité (faible, moyenne ou élevée). Dans près de 80% des mois où sont victimes de violence psychologique elles jugent son intensité comme étant dans la moyenne. Les mois de faible intensité représentent 4,7% des mois et les mois d'intensité élevée 16,4%. La mesure de la violence économique sur les calendriers d'histoire de vie est similaire à celle de la psychologique. On constate que la violence économique, lorsqu'elle est présente, a tendance à rester plus stable à travers le temps, plus de 85% des mois sont jugés comme étant dans la moyenne (intensité faible 7,9% et intensité élevée 6,8%). Pour la violence physique et sexuelle, l'intensité représente le nombre moyen d'actes subi pour les mois où les femmes en sont victimes (pour une description détaillée des actes qui sont considérés dans ces deux mesures voir Straus et coll., 1996¹). Les mois où les femmes subissent la violence physique, elles en sont victimes en moyenne de près de 8 comportements violents. On comptabilise en moyenne 3 actes de violence sexuelle lors des mois où elle est présente.

Tableau 7 : Statistiques descriptives l'intensité de la violence conjugale et différences quant à la source de recrutement.

Formes de violence conjugale		M.H.	Autres	Sign.
Psychologique (%)				n.s.

¹ Straus, M. A., Hamby, S., Boney-McCoy, S. & Sugarman, B, (1996). The revised conflict tactics scales (CTS2): Development and preliminary psychometric data. *Journal of family issues*. 17(3), 283-316.

Mois d'intensité élevée	16,4%	18,2%	13,8%	
Mois d'intensité faible	4,7%	7,2%	1,5%	
Économique (%)				n.s
Mois d'intensité élevée	6,8%	8,8%	8,2%	
Mois d'intensité faible	7,9%	7,9%	4,0%	
Physique (nb d'actes)	7,6	11,2	3,7	n.s.
Sexuelle (nb d'actes)	3,1	4,1	2,0	n.s.

Quant à l'intensité de la violence conjugale, aucune différence ne s'est révélée significative entre les deux sites de recrutement à l'examen.

Les analyses descriptives présentées dressent un portrait global de la violence subie par les femmes de l'échantillon et force est de constater que ces violences sont à la fois récurrentes et intenses.

L'instrument de collecte utilisé renseigne également sur le commencement de la violence, qu'elle ait commencée ou non durant la période d'observation. On constate alors que les différentes formes de violences prennent place successivement dans les trajectoires individuelles. La première forme à apparaître dans les trajectoires des participantes est la violence psychologique, qui survient en moyenne après 13,5 mois de relation, elle est ensuite suivie de la violence économique (en moyenne après 21,3 mois), puis par la violence physique (en moyenne après 24,2 mois) et finalement la dernière forme de violence à s'installer est la violence sexuelle qui arrive en moyenne après un peu plus de deux ans et demi de relation (30,7 mois).

Tableau 8 : Statistiques descriptives l'intensité de la violence conjugale et différences quant à la source de recrutement.

Formes de violence conjugale		M.H.	Autres	Sign.
Psychologique	13,5 mois	11,2 mois	15,7 mois	n.s.
Économique	21,3 mois	17,7 mois	34,0 mois	n.s.
Physique	24,2 mois	18,3 mois	29,2 mois	n.s.
Sexuelle	30,7 mois	32,6 mois	25,8 mois	p≤0,01

La seule différence entre les sites de recrutement est par rapport à la violence sexuelle ; en moyenne celle-ci survient plus hâtivement dans les trajectoires femmes recrutées à l'extérieur des maisons d'hébergement.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre était de présenter un nouveau projet de recherche, son contexte, ses influences et son élaboration (objectifs et devis méthodologique). L'un des buts était d'adresser certaines lacunes qui caractérisent les connaissances sur les violences conjugales. La présentation de ces données préliminaires a permis une première exploration des informations colligées sur la trajectoire des 55 participantes. Ce premier contact a aussi donné l'occasion mettre à l'épreuve le nouvel instrument de collecte élaboré par l'équipe de recherche, de tester son efficacité dans la reconstruction rétrospective de la trajectoire des femmes victimes de violence conjugale. Cet examen préliminaire permettait aussi de valider s'il y avait un intérêt à examiner ce phénomène à travers le temps.

Bien qu'il s'agisse de résultats préliminaires, il est possible d'affirmer après la collecte des données utilisées dans ce chapitre que l'instrument de collecte s'est montré efficace dans la reconstruction des trajectoires individuelles, entre autres pour faire ressortir la dynamique entourant les violences conjugales. Les calendriers d'histoire de vie des 55 participantes mettent également en évidence les nombreuses fluctuations de la violence conjugale à travers, que ce phénomène est loin d'être une réalité stable. Ainsi, la stratégie déployée dans cette recherche donne accès à des détails que les données officielles ou les sondages de victimisations ne permettent pas.

Autre constat qui émane de ces premiers résultats de recherche est l'ampleur de la violence conjugale dans les trajectoires des femmes rencontrées et ce, même si ce portrait porte sur une perspective à court terme. Il a été démontré, par le biais de statistiques descriptives, chacune des formes de violence conjugale subie par ces femmes était à la fois récurrente (lorsque présente, elle persistait sur plusieurs mois) et intense. Il importe donc de mieux comprendre la dynamique derrière cette violence. Ce résultat est d'autant plus préoccupant dans la mesure où la prévalence des différentes manifestations est élevée. D'ailleurs, si on regarde de plus près le nombre de formes de violence subie par les participantes durant la période d'observation, on observe que plus de 67,2% des femmes ont enduré trois formes de violence ou plus durant cette fenêtre de 36 mois.

Tableau 9 : Nombre de formes de violence conjugale subie durant la période d'observation.

Nombre de formes de violence durant la période	%	% Cumulatif
1	3,6%	3,6%
2	29,1%	32,7%
3	34,5%	67,3%
4	32,7%	

À la lumière des analyses réalisées, il appert que la provenance des femmes recrutées a peu d'impact quant aux caractéristiques des participantes, du contexte, de leur relation et de leur conjoint, ainsi que sur les caractéristiques de la violence subie en contexte conjugal. La majorité des tests ne se sont pas révélés significatifs. Il est donc possible d'affirmer que les femmes provenant des maisons d'hébergement ressemblaient à celles recrutées dans d'autres milieux. Ce résultat est important dans la mesure où il était possible d'anticiper que ces deux groupes de participantes auraient présenté des profils différents.

Ce projet exploratoire ouvre de nombreuses pistes de recherche. Les analyses prévues dans ce projet de recherche viseront à répondre aux différents objectifs spécifiques, soit d'évaluer l'existence de différents types de trajectoires de victimisation, d'identifier les facteurs influençant les trajectoires et leurs différentes dimensions et de comprendre les décisions des victimes. L'analyse plus en profondeur des trajectoires, en combinant la méthode des calendriers d'histoire de vie aux modèles mixtes généralisés¹, permettra de tenir compte des changements ponctuels de comportement et d'évaluer les effets à court terme de la prise en charge des sujets sur leur trajectoire. Par exemple, il devient possible de mesurer l'impact du passage en maison d'hébergement ou celui lié à l'arrestation du conjoint violent sur l'évolution de la trajectoire. Ce type d'étude permettra d'examiner la dynamique et les dimensions derrière l'évolution de la violence conjugale, par exemple de mieux comprendre, la fréquence, la gravité et le signalement aux autorités des actes violents commis en contexte conjugal.

De manière plus pratique, les connaissances qui ressortent de ce projet pourraient permettre d'orienter les interventions à plusieurs niveaux, en améliorant l'efficacité des mesures préventives et l'aide offerte aux victimes. Ces connaissances pourraient permettre d'offrir des solutions adaptées aux besoins des

¹ Ces modèles renvoient à une gamme variée de méthodes d'analyse qui permettent d'examiner les changements au sein des trajectoires individuelles de développement (Dupéré, Lacourse, Vitaro et Tremblay, 2007).

victimes de violence conjugale (ex. en fonction du type de violences auxquelles elles font face et du contexte qui entoure leur victimisation).

Bibliographie

Ahn, C.W., A. Blumstein & M. Schervish (1990). Estimation of Arrest Careers Using Hierarchical Stochastic Models. *Journal of Quantitative Criminology*, 6, 131-152.

Belli, R.F. (1998). The structure of autobiographical memory and the event history calendar: Potential improvements in the quality of retrospective reports in surveys. *Memory*, 6, 383-406.

Boivin, R., & Ouellet, F. (2013). La Politique d'intervention en matière de violence conjugale, dix-huit ans plus tard : Évaluation de l'impact sur le système judiciaire québécois. *Service social*, 59 (2), 51-64.

Bradburn, N.M., L.J. Rips & S.K. Shevell (1987). Answering Autobiographical Questions: The Impact of Memory and Inference on Surveys. *Science*, 236, 157-161.

Caspi, A., T.E. Moffitt, A. Thornton, D. Freedman, J.W. Amell, H. Harrington, J. Smeijers & P.A. Silva (1996). The life-history calendar: A research and clinical assessment method for collecting retrospective event history data. *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, 6, 101-114.

Dupéré, V., E. Lacourse, F. Vitaro & R.E. Tremblay (2007). Méthodes d'analyse du changement fondées sur la trajectoire de développement individuelle: modèles de régression mixtes paramétrique et non paramétrique. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 97: 1-28.

Eisikovits, Z. & Z. Winstok (2001). Overdrawing and Balancing Accounts: The Contribution of Past Events to the Escalation Process from the Batterer's Perspective. *Violence Against Women*, 7: 5-21.

Freedman, D., A. Thornton, D. Camburn, D. Alwin & L. Young-DeMarco (1988). The Life History Calendar: A Technique for Collecting Retrospective Data. *Sociological Methodology*, 18, 37-68.

Gartner, R. et Macmillan, R. (1995). The effect of victim-offender relationship on reporting crimes of violence against women. *Canadian Journal of Criminology*, 37, 393-429.

Griffin, M.L. & G.S. Armstrong (2003). The Effect of Local Life Circumstances on Female Probationer's Offending. *Justice Quarterly*; 20 (2), 213-239.

Horney, J. & I. Marshall (1991). Measuring Lambda through Self-Reports. *Criminology*, 31, 471-495.

Horney J., D.W. Osgood & I.H. Marshall (1995). Criminal Carrers in the Short-Term: Intra-Individual Variability in Crime and its Relation to Local Life Circumstances. *American Sociological Review*, 60, 655-673.

Johnson, M.P. (2008). *A Typology of Domestic violence: intimate terrorism, violent resistance and situational couple violence*. Boston: Northeastern University Press.

Johnson, M.P. et K.J. Ferraro (2004). Research on Domestic Violence in the 1990s: Making Distinctions. *Journal of Marriage and the Family*, 62, 948-963.

Kimmel, M.S. (2002). "Gender Symmetry" in Domestic Violence: A Substantive and Methodological Research Review. *Violence Against Women*, 8, 1332-1363.

Lussier, Y. (1997). *Questionnaire sur la résolution des conflits conjugaux*. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières.

MacKenzie, D. & S. Li (2002). The impact of formal and informal control on criminal careers of probationers. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 39: 243-276.

McPherson, M., J. Miller, P. A. Popielarz & S. Drobnic (1992). Social Networks and Organizational Dynamics. *American Sociological Review* 57 (2), 153-170.

Ouellet, F. (2012). La dynamique des séquences de rechute chez des joueurs excessifs et des joueurs délinquants. *Criminologie*, 45(2), 51-85.

Ouellet, F. & Cousineau M.-M. (2014). Les femmes victimes de violence conjugale au Québec : examen du profil des victimes, des agresseurs et du contexte. Dans Maryse Rinfret-Raynor, É. Lesieux,

M.-M. Cousineau, S. Gauthier et E. Harper (Dir.), *Violence envers les femmes : réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.

Ouellet, F., Paré, P.-P., Boivin, R. & Leclerc, C. (2016). The Impact of Known Criminals on the Proportion and Seriousness of Intimate Partner Violence Incidents. *International Criminal Justice Review*, 26(1), 5-20.

Ouellet, F. & P. Tremblay (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Canadian journal of criminology and criminal justice/Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 56(5), 527-562.

Québec (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Secrétariat à la condition féminine, Ministère de l'Éducation, Ministère de la Justice, Ministère de la Sécurité publique et Secrétariat à la famille.

Perreault, S. et S. Brennan (2010). La victimisation criminelle au Canada 2009. *Juristat*, 30 (2), produit no 85-002 au catalogue de Statistique Canada. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2010002/article/11340-fra.htm#a26>] (Consulté le 5 octobre 2012).

Piquero, A.R., R. Brame, J. Fagan & T.E. Moffitt (2005). Assessing the Offending Activity of Criminal Domestic Violence Suspects: Offense Specialization, Escalation, and De-Escalation Evidence from the Spouse Assault Replication Program. Washington, D.C.: National Institute of Justice.

Piquero, A.R., R. Brame, J. Fagan & T.E. Moffitt (2006). Assessing the Offending Activity of Criminal Domestic Violence Suspects: Offense Specialization, Escalation, and De-Escalation Evidence from the Spouse Assault Replication Program. *Public Health Reports*, 121: 409-418.

Straus, M. A., Hamby, S., Boney-McCoy, S. & Sugarman, B. (1996). The revised conflict tactics scales (CTS2): Development and preliminary psychometric data. *Journal of family issues*. 17(3), 283-316.

Straus, M.A. (1999). The Controversy over Domestic Violence by Women A Methodological, Theoretical, and Sociology of Science Analysis. In X.B. Arriaga & S. Oskamp (Eds). *Violence in Intimate Relationships*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Winstok, Z. (2008). Conflict escalation to violence and escalation of violent conflicts. *Children and Youth Services Review*, 30: 297–310.

Uggen, C & M. Thompson (2003). The socioeconomic Determinants of Ill-Gotten Gains: Within-Person Changes in Drug Use and Illegal Earnings. *American Journal of Sociology*, 109 (1), 146-185.